

# FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL



## Relevé des conclusions du Bureau Fédéral du 27 septembre 2018 au CTN de Sidi Moussa

Le Bureau fédéral de la Fédération algérienne de football (FAF) a tenu sa réunion statutaire le jeudi 27 septembre 2018, au Centre technique National (CTN) Sidi Moussa.

Ayant constaté que le quorum était atteint, le secrétaire général a annoncé que les travaux pouvaient débuter.

En guise d'introduction, le président de la fédération, Mr Kheïreddine Zetchi, a souhaité la bienvenue au nouveau membre du bureau fédéral, Mr Gueddah Abdellah qui a remplacé Mr Djahid Zefizef qui a démissionné.

Avant d'entamer les travaux du bureau fédéral, le président de la fédération a soulevé deux points qu'il jugea important pour lesquels il sollicita l'avis du BF.

### **1. Union arabe de Football et sanctions contre l'USM Alger :**

Surpris par l'ampleur de la sanction financière prononcée à l'encontre de l'USM Alger, par l'UAFA, suite au match que cette équipe a disputé face à la formation irakienne des Forces Aériennes irakiennes pour le compte des 32<sup>ème</sup> de finale retour de la Coupe Arabe, la FAF conteste cette décision et compte introduire un recours.

Le président de la fédération entend mettre de l'ordre dans les relations qui lient la FAF à l'UAFA, en interdisant à toute personne structurée de répondre à une invitation de cette instance sans l'aval de la FAF.

Cette dernière doit être la seule interlocutrice avec l'UAFA.

La FAF introduira une demande à l'UAFA pour obtenir sa quote-part de la représentativité dans les différentes commissions de cette structure

## **2. Accusation du porte-parole de la JS Saoura :**

Les déclarations de Mr Zerouati Mohamed, portées à l'encontre de la fédération et de son président, ne peuvent passer sous silence compte-tenu de leur gravité et leur teneur diffamatoire.

Le porte-parole de la JSS devra répondre d'abord devant la commission de discipline qui a été saisie pour cette affaire, où la LFP adressera une convocation au porte-parole de la JSS, mais ensuite devant les tribunaux à travers la saisine de la commission de l'Ethique et du Fair-play.

Ces décisions ont été prises à l'unanimité des membres du Bureau Fédéral.

## **RAPPORT DU DIRECTOIRE DE LA LFP**

Avant d'exposer le rapport d'activité de l'instance qu'il préside, Mr Abdelkrim Medouar, président de la Ligue de Football Professionnel (LFP), a informé les membres du bureau fédéral, qu'une demande de sensibilisation contre le cancer de la prostate lui est parvenue et qu'à ce propos une journée de championnat devrait y être consacrée. Le bureau fédéral a donné son aval.

Le président de la Ligue a, par la suite, présenté des statistiques de la Commission de discipline concernant

- Les amendes des clubs de la saison 2018-2019 et les activités de cette dernière.
- L'évaluation des commissaires aux matches saison 2018-2019.
- Le suivi de la désignation des commissaires au match par journée.

Le président de la ligue a mis en avant les créances des droits TV, des entreprises Dzair Tv ainsi que les créances d'ATM et Mobilis.

M. Medouar a également abordé le volet relatif à l'arbitrage dont la gestion est du ressort de la CFA et que le bureau fédéral ne fait qu'appliquer les instructions de la FIFA qui précise expressément que cette structure est gérée directement par l'instance fédéral.

S'agissant de la Super Coupe d'Algérie, la date du 1<sup>er</sup> novembre est retenue pour son déroulement.

L'affaire des joueurs étrangers qui saisissent et obtiennent gain de cause de la FIFA a été traitée.

A ce sujet, le bureau fédéral compte saisir l'instance suprême du football mondial afin qu'elle prenne en considération la demande algérienne qui préconise le paiement des indemnités en monnaie locale.

Aussi, la LFP saisira les clubs pour qu'ils introduisent des avenants dans les contrats des joueurs étrangers leur indiquant qu'en cas de litige, ils seront payés en monnaie locale.

Par ailleurs, trois clubs, à savoir le RC Kouba, le CR Belouizdad et le Hydra AC ont des problèmes de licences déposés hors délai, donc pas saisies par le système, et qui demandent une dérogation.

Le Bureau fédéral a répondu négativement à cette demande. Toutefois, il ne verra pas d'inconvénient que cela peut être compensé par des licences jeunes.

Enfin, M. Medouar a exposé son rapport d'accompagnement de la formation de l'Entente de Sétif (ESS) au Maroc dans le cadre du match retour des quarts de finale de la Ligue des champions face au Widad de Casablanca.

Il a noté le bon déroulement du séjour et le bon comportement de la délégation algérienne.

## **RAPPORT DE LA Ligue Nationale de Football Amateur (LNFA)**

Mr Ali Malek, président de la Ligue Nationale de Football Amateur (LNFA), a informé que le championnat amateur a démarré dans de bonnes conditions (3 journées ont été déjà jouées).

La nouveauté cette année réside dans le fait que la moyenne d'âge des joueurs tend vers le bas, ce qui constitue un bon indicateur pour la fédération par rapport à la promotion de jeunes footballeurs.

Quant au match US Chaouia -USM Aïn Beïdha, il s'est déroulé sur terrain neutre et à huis clos, et ce, sur demande des deux formations.

En réponse, cette décision a été contestée par le bureau fédéral qui n'a pas été informé et qui refuse à ce que ce genre de compromission soit de mise à l'avenir.

## **RAPPORT DE LA Ligue Inter Régions de Football (LIRF)**

Le président de la ligue Inter région de football (LIRF), M. Benmedjbar a informé lui aussi que le championnat inter région a démarré et deux journées se sont déjà déroulées.

Le président de la LIRF a porté à la connaissance du BF qu'une commission d'audit de la FAF s'est présentée à son siège et qu'elle a eu toutes les facilitations et l'accompagnement nécessaires pour mener à bien sa mission.

M. Benmedjber exposera le cas de trois (03) joueurs suspendus pour une longue durée après une agression de l'arbitre et qui ont souhaité déposer un recours pour revoir leur sanction à la baisse.

Le bureau fédéral, et à l'unanimité de ses membres, a voté l'application du règlement, et a donc refusé tout recours.

Le président de la LIRF a exposé le cas des clubs « dissouts » et qui font leur réapparition dans le championnat.

A ce propos, une note a été transmise afin de n'accepter aucun dossier s'il ne présente pas une « main levée » sur la gestion précédente.

## **RAPPORT DE LA LIGUE DE FOOTBALL FEMININ**

M. Kashi, président de la Ligue Nationale du Football Féminin a informé que les tirages au sort des calendriers des championnats nationaux (Seniors, U20 et U17) et du 1<sup>er</sup> tour de la Coupe de la Ligue ainsi que les Play-off des jeunes, assistés par les clubs de la division, se sont déroulés le Mercredi 05 Septembre au siège de la LNFF.

Il attendu, par ailleurs, à ce que la LNFF lance le logiciel des licences et PCMA en ligne nouvellement. Toutefois, et au vu des difficultés de manipulation rencontrées par certains clubs, aucune amende de retard de dépôt des licences n'a été appliquée par la ligue pour cette saison.

Quant aux licences, ces dernières sont remises aux clubs aux délais impartis.

La première journée du championnat national senior aura lieu le samedi 29 Septembre 2018.

Lors de la première journée, une première expérience a été menée, celle de la feuille de match électronique avec l'aide de la ligue. Les arbitres auront leurs codes d'accès dans une enveloppe fermée, transmise par les commissaires aux matches, l'outil informatique et le moyen de connexion internet seront assurés par les clubs féminins.

## **RAPPORT DE LA LIGUE NATIONALE DE FUTSAL**

Le président de la ligue de Futsall, M. Djamel Zemam a retracé les activités effectuées depuis la dernière réunion statutaire du Bureau Fédéral et a évoqué le problème récurrent du financement du Futsall. Le bureau fédéral a insisté pour qu'il présente le programme de développement de la discipline, un programme qui est fin prêt selon M Zemmam.

## **RAPPORT DE LA COMMISSION COUPE D'ALGERIE**

M. Noureddine Bakiri, président de la commission Coupe d'Algérie, a été saisi par le bureau fédéral pour qu'il définisse le calendrier de la compétition de l'épreuve populaire.

## **RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES**

M. Rachid Gasmi, président de la commission des finances, a exposé la situation financière de la fédération et assurera les membres du BF que celle-ci est bien maîtrisée et ne présente aucune préoccupation majeure.

## **RAPPORT DE LA COMMISSION D'ARBITRAGE**

M. Mohamed Ghouti, président de la Commission fédéral d'arbitrage (CFA), a expliqué que deux séminaires d'arbitre d'élite L1 et L2 Mobilis ont eu lieu à Tikjda et qu'un séminaire pour les arbitres fédéraux s'est déroulé à Alger.

Le président de la CFA a exposé ensuite les statistiques de sa structure, en énumérant les arbitres qui ont échoué au test physique ou qui ont présenté des documents médicaux incomplets ainsi que ceux qui ont demandé des mises en disponibilité.

## **RAPPORT DE LA COMMISSION MEDICALE**

M. Djamelddine Damardji, médecin fédéral par intérim a informé les membres du BF que suite au contrôle des dossiers médicaux des ligues amateurs (examen minutieux et surtout échocardiographie), les cas suivants ont été relevés :

- 1- Deux cas de HTAP (Hypertension pulmonaire) chez les jeunes de la région de l'Est.
- 2- Un cas de Tachycardie sinusale élément de l'est qui nécessite un arrêt temporaire pour exploration.
3. Deux cas de CMH (Cardiomyopathie hypertrophique) un masculin et une fille de la région de l'est.
4. Trois cas de dilatation des cavités cardiaques. (Région de sud ouest)
5. Deux cas de QT long un homme et une femme de la région centre et l'est sans oublier le joueur de Saida, déclaré inapte définitive pour son CMH confirmée par examen IRM.

Suite au courrier émanant le 24/09/2018 de la ligue de Wilaya de Tébessa demandant l'exemption de cet examen radiographique, et garder l'ECG seulement, la FAF a répondu que l'examen écho cardiographique est obligatoire conformément aux recommandations du symposium des 11 et 12 décembre 2017 organisé à Alger appuyées par une décision du bureau fédéral.

Une correspondance du MCO du 13/09/2018 demandant la qualification du joueur KODJO Dousse, une réponse leur a été adressée en rappelant aux Clubs que la qualification médicale des joueurs et sous la responsabilité du staff médical du club.

La commission médicale de la FAF a demandé à disposer d'une régie, notamment lors des regroupements des sélections nationales, en dehors du CTN. Cette caisse servira à répondre aux besoins de la sélection en stage en cas d'urgence (ex: Bilan, radio, intervention chirurgicale d'urgence, ...).

La commission médicale de la FAF a également demandé de compléter le dossier informatique de l'arbitre.

Enfin, le BF a donné son accord pour l'acquisition de 200 défibrillateurs qui seront installés au niveau des stades homologues par les différentes ligues, dans un premier temps avant d'élargir l'opération à tous les stades.

## **RAPPORT DE LA COMMISSION STATUT DU JOUEUR**

Monsieur Larbi Oumamer, président de la commission statut du joueur, a finalisé le dossier des intermédiaires dont les critères et les conditions émises pour l'obtention de la licence ont été publiées sur le site de la fédération : [www.faf.dz](http://www.faf.dz).

Mr Oumamer a appelé à la désignation d'une commission d'homologation des licences et une commission de recours qui doivent comporter deux membres du BF et deux membres de la LFP

## **RAPPORT DE LA DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE**

En l'absence de M. Rabah Saadane, c'est le DTN adjoint, Monsieur Ameur Chafik qui a fait une présentation dans laquelle il est revenu sur les actions engagées par la DTN et le DEN.

### **1. Commission de validation des acquis :**

La commission de validation des acquis, présidée par le DTN et de ses deux adjoints a étudié à ce jour 36 dossiers d'entraîneurs qui n'ont pas encore les diplômes exigés par la réglementation :

- Dossiers déposés : 36
- Dossiers validés : 21
- Dossiers non validés : 11
- Dossiers avec diplômes non conformes : 04

### **2. Département de la Formation :**

- Un communiqué sera publié à l'ouverture de la première session de formation des préparateurs physiques prévue du 20 au 27.10.2018.
- Dossier licence CAF : Une correspondance a été adressée à la CAF afin de d'autoriser la FAF à ouvrir des sessions de formation.
- Plusieurs stages de formations sont programmés jusqu'à la fin de l'année 2018, à savoir :
  - Formation des entraîneurs DFE1 – DFE 2 – DFE 3

- Formation des entraîneurs des gardiens de but
- Formation des entraîneurs Futsal
- Formation analyse vidéo (sous réserve de confirmation)

### **3. Département du développement et de l'élite :**

- Une séance de travail a regroupé le 12.09.2018 au siège du Ministère de la Jeunesse et des Sports, la DTN et le DG des sports du MJS pour discuter des points suivants :

- Financement de la formation par le MJS (entraîneurs des écoles de football masculin et féminin, arbitres, administrateurs des ligues, corps médical,...) ;

- Révision de la convention Réf N°1 liant le MJS – FAF – Fonds national ;

- Convention MJS-FAF concernant les centres de formation.

- Opération labellisation des écoles de football FAF.
- L'avant projet des statuts de la création de la Ligue Nationale de Football de Jeunes est finalisé.
- Dossier de concession du terrain sis à Saïda finalisé
- Situation des contrats DTR : Ligues Régionales défaillantes (Oran, Annaba, Ouargla)

### **4. Département des Equipes Nationales :**

- Dans le cadre de sa préparation pour la qualification aux jeux olympiques 2020, la sélection des U23 a effectué un stage au complexe sportif de la première région militaire (Blida) du 22 au 26.09.2018 regroupant 26 joueurs.

- Un deuxième stage est programmé du 08 au 15.10.2018 à Blida.

- Deux matchs sont prévus pour le mois d'Octobre au Maroc contre la sélection nationale des U23 Marocaine.

- Deux matchs sont prévus pour le mois de Novembre contre la sélection nationale d'Egypte.

- Deux tournois UNAF sont programmés en Novembre et Décembre 2018 et concernent les catégories suivantes :

- U15 (2003-2004) du 01 au 08.11.2018 (Objectif qualif CAN U17 2021)

- U17 (2002) du 18 au 28.12.2018 (Objectif qualif CAN U20 2021)

## **5. Département du Football Féminin :**

- Dans le cadre de la préparation à la CAN féminine au GHANA, la sélection nationale a effectué deux stages de préparation :
  - Du 01 au 15.09.2018 à Tikjda (27 joueuses)
  - Du 18 au 26.09.2018 au CTN (29 joueuses)
- Les prochains stages sont programmés du 07 au 11.10.2018 & du 15 au 23.10.2018 (date FIFA où deux matchs amicaux sont prévus).
- Un courrier a été adressé à la Fédération Royale Marocaine de Football pour organiser deux matchs au Maroc.

## **RAPPORT DE LA CHAMBRE DES RESOLUTIONS DES LITIGES**

Mme Louiza Madani a présenté la situation de la structure dont elle a la charge.

La décision de maintenir l'interdiction de recrutement aux clubs dont les dettes sont à plus de 10 millions dinars à la date du 30 novembre 2018 a été reconduite pour le mercato d'hiver prochain.

## **COMMISSION DE COORDINATION AVEC LES LIGUES**

M. Amar Bahloul, président de la commission de coordination des Ligues, a exposé les activités menées depuis la dernière réunion du BF, à savoir :

- 1) Réunion le 31/08/2018 avec Mr Mebrek et Saâdane au sujet de la situation de la DTRA. Après débat, un accord a été donné pour le règlement et le déblocage de la situation par les membres du BF.
- 2) Réunion le 13/09/2018 avec une délégation de clubs de la LRF de Saida au sujet de leur repêchage dans le cadre de la recomposition des groupes à 16 clubs.
- 3) Étude et transfert de demande de grâce à la ligue inter-région de 3 joueurs du club ORB Boumahra.
- 4) Étude des requêtes des clubs de la wilaya de Bouira.
- 5) Réunion le 13/09/2018 avec les représentants des clubs de Bouira.



- 6) Rencontre avec le président de la LFW de Bouira et le président de la FAF au sujet de la situation soulevée par les représentants des clubs de Bouira. Des directives ont été données pour désamorcer la situation qui prévaut au sein de cette ligue.
- 7) Note pour toutes les ligues afin d'organiser la cérémonie d'ouverture de la saison sportive et la remise des jeux de tenues à tous les clubs au profit de la catégorie U15.
- 8) Participation à la cérémonie d'ouverture de la saison sportive de la LRFC et à la remise des équipements aux 48 clubs.
- 9) Décision d'accord pour la recomposition des groupes de la division wilaya de la ligue de Tipaza.
- 10) Décision d'accord pour la recomposition des groupes de la ligue d'Alger.
- 11) Participation au séminaire d'arbitrage de la LRF de Blida le 13/09/2018.
- 12) Il a été demandé à la LRF de Saïda la recomposition des groupes régionaux à 16 clubs.
- 13) Il a été accordé à la LRF de Saïda la recomposition des groupes selon la situation reçue le 26/09/2018.
- 14) Une instruction a été adressée à la LFW de Boumerdes pour l'acceptation du dossier d'engagement du club de l'AC Bordj Menaiel au championnat wilaya.
- 15) Participation à la cérémonie du démarrage de la saison sportive de la LFW de Bouira le 26/09/2018 et mise au point de la situation qui prévaut au sein de cette ligue.

En matière de perspectives :

- 1) Étude de la demande émanant d'un membre parlementaire de la wilaya de Tamanrasset.
- 2) Arrêt du calendrier des AGEx des Ligues inter régions de wilaya.
- 3) Suivi du démarrage des championnats régionaux et de wilayas.
- 4) Participation aux cérémonies du démarrage de la saison sportive des ligue de Tlemcen, Oran, Sétif. Guelma Annaba Alger etc.
- 5) Participation au séminaire d'arbitrage wilaya de la LFW de Tipaza le 28/09/2018.